

4 ÉTAPES

pour réussir son entrée dans l'enseignement supérieur

NOV. DÉC. JANV. 2018 FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT.

1

NOVEMBRE > DÉCEMBRE 2017 INFORMATION

FIN NOVEMBRE - DÉBUT DÉCEMBRE

- Les élèves s'informent sur leur orientation notamment sur le site www.terminales2017-2018.fr
- 1^{re} semaine de l'orientation

DÉBUT DÉCEMBRE

- 1^{er} conseil de classe
 - Prend connaissance des projets des élèves
 - Formule des recommandations

2

JANVIER > MARS 2018 VŒUX

TOUT AU LONG DU 2^E TRIMESTRE

- Les élèves affinent leur réflexion
- 2^e semaine de l'orientation et journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur

15 JANVIER

- Ouverture de la plateforme d'admission : le fonctionnement de la plateforme est expliqué par des tutoriels
- Les établissements d'enseignement supérieur mettent à la disposition des lycéens l'information sur les contenus, les débouchés et les taux de réussite des formations

TOUTES LES INFORMATIONS

sur le fonctionnement de la plateforme (modalité des vœux, calendrier détaillé) et les ressources (orientation, offre de formation) disponibles dès le mois de décembre.

DU 22 JANVIER AU 13 MARS

- Les lycéens entrent leurs vœux sur la plateforme
- Jusqu'à dix vœux selon leur projet sans avoir besoin de les classer

DU 14 MARS AU 31 MARS

- 2^e conseil de classe
 - Examine les vœux des lycéens
 - Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement

3

MAI > SEPTEMBRE 2018 RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

FIN MAI

- Les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux au fur et à mesure et peuvent dialoguer avec les établissements d'enseignement supérieur
- Dès qu'il a reçu deux réponses positives, le futur étudiant doit choisir entre les deux sans pour autant renoncer aux vœux en attente

MI-JUIN

- La procédure est suspendue pendant les épreuves du baccalauréat

ÉTÉ

- Inscription dans l'établissement choisi

4

JUIN > SEPTEMBRE 2018 PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

FIN JUIN - DÉBUT JUILLET

- Dès la fin des épreuves du baccalauréat, ouverture de la procédure complémentaire
- Après les résultats du baccalauréat, une commission pilotée par le recteur propose une affectation aux bacheliers qui n'ont obtenu aucune réponse positive

SEPTEMBRE

- Fin de l'affectation

TOUS LES BACHELIERS QUI LE SOUHAITENT SONT INSCRITS

LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE 2017-2018

Deux semaines de l'orientation au lycée

1^{re} semaine de l'orientation fin novembre - début décembre pour stimuler la réflexion des lycéens

2^e semaine de l'orientation entre janvier et mars pour consolider le projet de chaque lycéen

Deux professeurs principaux en classe de terminale

assurent l'accompagnement de chaque lycéen

coordonnent la préparation des fiches Avenir qui accompagnent chacun des vœux des lycéens

Rôle renforcé du conseil de classe

Son avis, consultatif, permet d'accompagner les projets des lycéens :

au 1^{er} trimestre, en formulant des recommandations

au 2^e trimestre, en examinant les vœux d'orientation

Des choix simplifiés

Jusqu'à 10 vœux non classés selon leur projet

Une réponse pour chaque vœu

Davantage de possibilités de vœux groupés

Prise en compte du projet et du profil de chaque lycéen

Une offre de formation enrichie avec 130 000 places supplémentaires créées notamment dans les filières en tension

Accès à la licence de son choix

Possibilité d'une année de césure après le baccalauréat

Des parcours personnalisés pour se renforcer dans les compétences attendues

Une place garantie pour chacun

Fin du tirage au sort

Le baccalauréat, clé d'entrée dans l'enseignement supérieur

Accompagnement de tous les lycéens qui n'ont pas obtenu de réponses positives à leurs vœux et inscription dans une formation au plus près de leurs choix